

Je, Stephen Redgrave, de Donald, dans la province de la Colombie britannique, déclare solennellement :

1. Que le vingtième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-six, j'ai signifié à George Field Herchmer, docteur en médecine, une copie conforme de l'avis ci-annexé, coté A, en lui remettant et délivrant à lui-même la dite copie, à Rogers Pass, sur le chemin de fer canadien du Pacifique, dans la Colombie britannique, lieu où il résidait alors.

2. Que je connais bien le dit George Field Herchmer depuis plusieurs mois.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

STEPHEN REDGRAVE,
Shérif de Kootenay, C.-B.

Déclaration reçue par moi, à Donald, province de la Colombie britannique, ce }
20^e jour de septembre 1886.

W. H. LILLEY,
Juge de paix.

—
" A "

Avis est par le présent donné que Fanny Margaret Riddell, résidant actuellement à Beaconsfield, dans la paroisse de Pointe-Claire, district de Montréal, province de Québec, épouse de George Field Herchmer, de quelque lieu ignoré dans les territoires du Nord-Ouest, docteur en médecine, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte de divorce d'avec son dit mari, pour cause d'abandon et d'adultère.

ABBOTT, TAIT ET ABBOTTS,
Procureurs de la demanderesse.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Que la pétition de Fanny Margaret Riddell, de Beaconsfield, dans la province de Québec, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec George Field Herchmer, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La pétition de Fanny Margaret Riddell a été alors lue et reçue.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.